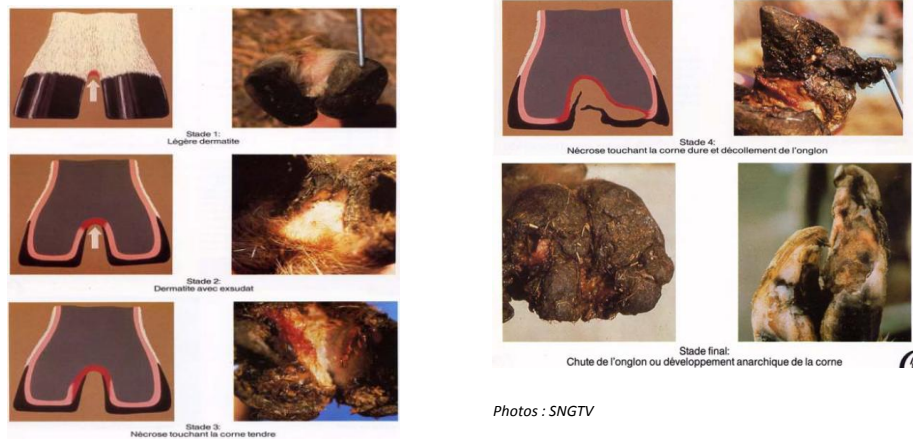


Prévenir le piétin par un pédiluve efficace

Le piétin reste la principale cause de boiterie chez les ovins. Il atteint tout d'abord l'espace situé entre les onglons (espace interdigité) puis la corne du pied provoquant une douleur intense et une forte odeur de nécrose (pourriture de la corne). Cette maladie sévit dans le monde entier, surtout dans les régions à climat humide et doux et à l'intérieur des bergeries, en toutes saisons, si les conditions sont favorables. Se débarrasser de cette maladie contagieuse passe d'abord par la prévention, en éliminant les facteurs de risque.

Les causes ?

Le piétin résulte de l'action conjuguée et synergique de 2 bactéries présentes : l'une présente dans les crottes et très résistante dans l'environnement, l'autre présente dans les litières humides, les endroits boueux et toujours à l'abri de l'air. L'humidité des sols et des litières, des pâturages et des zones de concentration importantes associée à des températures douces favorisent le développement des bactéries responsables du piétin.



Les moyens de lutte :

① **Le parage** est un passage obligé. En effet, en parant les onglons des animaux atteints, les zones infectées sont exposées à l'air (milieu peu favorable aux bactéries responsables). Les traitements externes (pédiluves et pulvérisations) sont alors efficaces. Noter qu'il est important de ramasser et détruire les onglons infectés.

② **Le pédiluve** est le moyen essentiel. Il est préférable de ne passer le troupeau au pédiluve qu'une fois par semaine mais correctement, plutôt que de très nombreuses fois sans respecter rigoureusement les consignes qui suivent :

- Les onglons des brebis doivent être coupés régulièrement. Avant le passage dans la solution traitante, les onglons doivent être propres : parc d'attente propre et sec.
- Préparer une solution de SULFATE DE ZINC, à raison de 15 kg pour 100 litres d'eau.
- La profondeur du bac doit être suffisante pour que les onglons soient totalement recouverts d'une solution propre (profondeur = 15 cm de solution). Choisir des bacs avec vidange rapide de la solution traitante.
- Le temps de contact entre les onglons et la solution de sulfate de zinc doit être d'au moins 10 minutes si l'on veut espérer un effet thérapeutique.
- Aire de séchage : après le passage dans le bain de sulfate de zinc à 15%, les animaux doivent rester une heure sur une surface sèche et dure : aire bétonnée ou goudronnée, terre battue sèche ou au moins sur un pâturage sain ou assaini (pas d'animaux malades depuis au moins 1 mois). De cette condition dépend l'efficacité réelle de ce traitement.

Se rappeler la règle des 3 x 15 :
une solution de sulfate de zinc à 15 %, sur une hauteur de 15 cm, pendant 15 minutes.

Le pédiluve doit être propre et changé régulièrement, sinon, le remède peut être pire que le mal.

Les moyens supplémentaires :

Une supplémentation en zinc aide à améliorer la résistance des pieds des brebis au piétin. La vaccination est efficace mais elle doit être impérativement associée au parage et au pédiluve. Les traitements antibiotiques seront utilisés au cas par cas en accord avec son vétérinaire. En première intention, un traitement antibiotique par pulvérisation est préconisé. Enfin, ne pas oublier que la réforme des boiteuses incurables ou infectées chroniques ne peut être évitée.